

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE AUTOUR DE LA CRÉATION D'UNE STATION D'ÉPURATION À LA GRAND-COMBE

Afin de remplacer les ouvrages de traitement des eaux usées vétustes et non conformes de Cendras, de l'Habitarelle et de la Favède, sur la commune des Salles-du-Gardon, Alès Agglomération a pour projet de construire une nouvelle station de traitement des eaux usées intercommunale. Une enquête publique est ouverte du 9 septembre au 9 octobre 2024.

La nouvelle station d'épuration intercommunale en projet pourrait traiter les effluents des habitants des communes de Cendras, des Salles du Gardon, de La Grand-Combe, de Branoux-les-Taillades et de Sainte-Cécile-d'Andorge. Sa construction est prévue au sein du parc régional d'activités économiques Humphry-Davy, sur la commune de Laval-Pradel, et nécessite également le déploiement d'environ 12 km de réseaux de transfert et la construction d'un bassin d'orage de 1 660 m³.

Par arrêté en date du 6 août 2024, le préfet du Gard a prescrit l'organisation et l'ouverture d'une enquête publique conjointe préalable à l'autorisation environnementale et à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative à cette opération.

Cette enquête se déroulera du lundi 9 septembre à 8h au mercredi 9 octobre 2024 à 17h. Elle sera conduite par Bernard Dalverny, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le tribunal administratif de Nîmes. Celui-ci se tiendra à la disposition du public qui désirerait directement lui faire part d'observations.

Les permanences du commissaire enquêteur

- Lundi 9 septembre 2024, de 9h à 12h, mairie de Laval-Pradel.
- Mercredi 25 septembre 2024, de 14h à 17h, mairie des Salles-du-Gardon.
- Mercredi 9 octobre 2024, de 14h à 17h, mairie de La Grand-Combe

Consultation du dossier

Le dossier est consultable en format papier dans les mairies de Laval-Pradel, des Salles-du-Gardon et de La Grand-Combe, ou en format numérique sur www.registre-numerique.fr/station-epuration-grand-combe

Observations et propositions

Les observations et les propositions peuvent être émises :

- Sur les registres papier mis à disposition en mairies de Laval-Pradel, des Salles-du-Gardon et de La Grand-Combe.
- Par mail : station-epuration-grand-combe@mail.registre-numerique.fr.



- Par courrier postal, à l'attention de Bernard Dalverny – commissaire enquêteur – mairie de Laval-Pradel – place du Jeu de Paume – Le Pradel – 30110 Laval-Pradel.
- Par voie orale, directement auprès du commissaire enquêteur, au cours de ses permanences.